



# AVIS PUBLIC

---

## REPORT DES SÉANCES ORDINAIRES DU 2 MARS 2020 ET DU 16 MARS 2020

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Ville de Ville-Marie par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier :

QUE les séances ordinaires du conseil municipal prévues au calendrier des séances pour le mois de mars 2020 sont reportées :

- Lundi 2 mars 2020 : Reportée au lundi 9 mars 2020;
- Lundi 16 mars 2020 : Reportée au lundi 23 mars 2020.

Les séances se tiendront au lieu et à l'heure habituels des délibérations, soit à 20 h à la salle du Conseil de l'hôtel de ville situé au 21, rue Saint-Gabriel Sud à Ville-Marie.

DONNÉ à Ville-Marie, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de février 2020.

ORIGINAL SIGNÉ  
Martin Lecompte  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

---

## Certificat de publication

Je soussigné, Martin Lecompte, directeur général et secrétaire-trésorier de la Ville de Ville-Marie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site Web officiel de la Ville le 18 février 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18<sup>e</sup> jour de février 2020.

ORIGINAL SIGNÉ  
Martin Lecompte  
Directeur général et secrétaire-trésorier